



## Faire le pas suivant

### L'Afrique et l'UE font face ensemble aux défis énergétiques

**Des Ministres, des Commissaires, des représentants du secteur privé et plus de 400 délégués de haut niveau africains et européens établiront les priorités pour la collaboration en matière d'énergie entre les deux continents à l'occasion de la deuxième Conférence de haut niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie, qui aura lieu les 12 et 13 février prochains au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).**

Addis-Abeba, 16 janvier 2014. – Assurer l'accès à des services énergétiques fiables, abordables et respectueux de l'environnement dans un contexte de ressources en diminution est un des principaux défis du 21<sup>ème</sup> siècle. Grâce à l'énergie, des millions d'individus peuvent profiter des bénéfices du développement économique. L'énergie est nécessaire pour le pompage, l'épuration et la désalinisation de l'eau, la production agricole, l'entretien et l'amélioration des infrastructures modernes – non seulement dans le domaine des transports, mais aussi pour partager des connaissances et pour l'éducation des générations à venir. L'accès à l'énergie est une condition préalable pour garantir le fonctionnement des écoles et des universités modernes, la fourniture des services publics et de santé, les usages productifs (par exemple, la conservation des aliments et la préparation de repas sains et de qualité) et la participation à la vie politique à travers les technologies modernes de l'information et de la communication.

Quelle est la vulnérabilité de nos sociétés et économies en cas d'augmentation du prix de l'énergie ou d'une interruption dans sa fourniture ? Est-il possible de réduire le nombre de guerres pour l'énergie et les éviter dans l'avenir ? Est-il possible de modifier la façon dont nous utilisons l'énergie afin de réduire son impact environnemental et arrêter le changement climatique ?

Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) a été mis en place en 2007 par les ministres africains et européens avec l'objectif de renforcer le dialogue stratégique Afrique-UE en matière d'accès à l'énergie et de sécurité énergétique et de créer des liens entre les politiques énergétiques des deux continents.

Des ministres africains et européens ont établi il y a trois ans des objectifs ambitieux à atteindre à l'horizon 2020 : étendre l'accès aux services énergétiques modernes et durables à au moins 100 millions d'africains ; doubler la capacité des interconnexions transfrontalières, qui permettront une augmentation des échanges d'électricité tout en assurant des niveaux de production adéquates ; doubler la consommation de gaz naturel en Afrique ainsi que les exportations de gaz africain vers l'Europe à travers la construction d'infrastructures pour l'exploitation et le transport du gaz naturel, et notamment pour la distribution du gaz torché ; augmenter l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables en Afrique. Ce dernier objectif prévoit d'installer 10 000 MW supplémen-

taires d'hydroélectricité, au moins 5 000 MW d'énergie éolienne et 500 MW d'énergie solaire ainsi que de tripler la capacité des autres sources d'énergie renouvelable telles que la géothermie et la biomasse moderne et d'améliorer l'efficacité énergétique en Afrique dans tous les domaines, en partant du secteur électrique, en vue de la mise en œuvre des objectifs établis par les pays africains au niveau continental, régional et sectoriel.

Les activités de suivi ont montré que des progrès ont été réalisés dans tous les domaines et que plusieurs de ces objectifs peuvent être atteints. Toutefois, il est nécessaire d'intensifier les efforts et entreprendre les démarches nécessaires pour développer une nouvelle vision de la collaboration entre les deux continents et établir des priorités pour les décennies à venir.

À l'occasion de la deuxième Conférence de haut niveau du Partenariat pour l'énergie, qui aura lieu les 12 et 13 février prochains au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, les participants s'engageront à obtenir des résultats concrets tels que :

- la « Déclaration d'Addis-Abeba », assignant l'engagement et établissant les priorités et la vision de la collaboration euro-africaine en matière d'énergie ;
- un message au quatrième Sommet Afrique-UE prévu en avril 2014, exprimant le positionnement du PAEE comme un canal UE-Afrique stratégique pour le dialogue politique et un catalyseur pour des initiatives liées à l'énergie au niveau continental et mondial ;
- le « Programme d'action PAEE 2020 », présentant les engagements et les programmes de toutes les parties prenantes, africaines et européennes, envers les objectifs du PAEE.

### **À propos du PAEE**

En décembre 2007 à Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement africains et européens ont mis en place le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE), un des huit partenariats stratégiques fondés sur la Stratégie commune Afrique-UE. Dans le cadre de ce partenariat d'égal à égal, les deux continents partagent leur savoir-faire, unissent leurs ressources, promeuvent des questions d'intérêt commun, coordonnent leurs politiques pour faire face de manière conjointe aux défis énergétiques. Les Co-présidents du PAEE sont l'Île Maurice et l'Union africaine pour l'Afrique, l'Autriche et l'Allemagne pour l'Europe. La deuxième Conférence du PAEE, qui prévoit la participation de décideurs politiques et du secteur privé ainsi que de représentants de la société civile et du milieu universitaire africains et européens, aura lieu les 12 et 13 février prochains à Addis-Abeba et sera organisée par la Commission de l'Union africaine et le Ministère éthiopien de l'Eau l'Irrigation et de l'Energie.

### **Participation de la presse**

Pour plus d'information et obtenir une accréditation de presse, veuillez consulter le site suivant :

[www.aeep-conference.org](http://www.aeep-conference.org).

### **Contact**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le bureau de presse par mail à l'adresse [press@aeep-conference.org](mailto:press@aeep-conference.org) ou le Direction de l'Information et de la Communication de la Commission de l'Union africaine à l'adresse suivante : [MusabayanaW@africa-union.org](mailto:MusabayanaW@africa-union.org).